



La vie associative

Les associations jouent un rôle important dans nos vies quotidiennes, tant à l'échelon local qu'international. A Cruseilles, ce sont plus de 50 d'entre elles qui sont répertoriées sur le site internet.

Durant l'Antiquité une forme de vie associative active existait ; elle se concentrait plus particulièrement dans le domaine religieux. Au Moyen âge et à l'Époque moderne, ouvriers et commerçants s'organisaient en corporations pour défendre leurs intérêts. Ces dernières furent l'objet de vives critiques aux temps des Lumières par les partisans de la vie économique et ceux de la liberté individuelle. Tout au long du 19^{ème} siècle, la méfiance à l'égard des associations, perdure. Il faudra attendre la 3^{ème} République et la loi du 1^{er} juillet 1901 pour qu'un statut libéral des associations soit mis en place.

Récemment, plusieurs se sont déclarées en Mairie :

- **CRÉARTS** qui réunit toutes formes de créations artistiques sur le territoire de la CCPC,
- **l'AFRICAIN DES BORNES** qui a revu ses statuts de 2002 en installant son siège social à Cruseilles ; elle agit dans le domaine humanitaire,
- **NOS P'TITES ÉTOILES**, association qui œuvre pour le bien-être et la protection des enfants en situation de détresse physique ou psychologique et leurs familles. Sa conviction : plus forts ensemble.



Les associations remplissent plusieurs fonctions étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui les créent. Sur notre territoire, elles sont actives dans différents domaines, dont les principaux sont : le sport, le social, la vie commerciale, la culture, l'animation, la vie scolaire, l'humanitaire etc.

Comme vous pouvez le constater, elles dynamisent la Commune presque toute l'année et ne s'octroient qu'une courte pause ! Elles occupent le territoire que ce soit au gymnase, aux bords du lac des Dronières, au sein de nos villages, au chef-lieu etc... Cependant, le paysage associatif ne peut pas exister sans bénévoles. Ce bénévolat indispensable sera bien souvent vecteur de convivialité. Alors, merci à vous tous qui donnez de votre temps ! *« Les bénévoles ne sont pas payés, pas parce qu'ils n'ont aucune valeur, mais parce qu'ils sont inestimables »* Sherry Anderson.

Quand vous lirez cet éditorial, la rentrée scolaire sera toute proche et avec elle, le moment de vous réinscrire aux activités proposées par le monde associatif. Alors n'hésitez pas à vous rendre au forum des associations ce samedi 5 septembre, au gymnase des Ébeaux dès 14h !

Et très bonne rentrée à toutes et tous...

Yann BEDONI et la Commission communication

Séance du 2 juillet 2015

Présentation de l'état des lieux des sentiers de randonnée sur le territoire de la Commune par Benoît LAVOREL, intervenant du Syndicat Mixte du Salève.

Présentation de Mme Réjane JULLE-ROT, Directrice Générale des Services

Attribution d'une subvention- Ecole de pilotage planeur Mont-Blanc

A titre exceptionnel pour le soutien de la saison de vol à voile, le Conseil municipal accorde une subvention de 350 €

Services Périscolaires et Extrascolaires Fixation des tarifs pour les familles et communes extérieures à Cruseilles

Brigitte CARLIOZ et Pascal TISSOT expliquent qu'il convient, dès la rentrée scolaire de septembre 2015, de réactualiser les coûts des services périscolaires facturés aux familles extérieures à Cruseilles et aux communes, afin de prendre en compte le prix coûtant des prestations.

Les nouveaux tarifs proposés applicables à compter du 1/9/15 se décomposent comme suit :

CANTINE

- 2,27 € par enfant et par jour de présence,

TAP

- 1,45 € par enfant et par jour de présence,
- 4,00 € de pénalités par enfant et par jour en cas d'inscription/ désinscription hors délai et/ou en cas de présence ou d'absence non signalée.

GARDERIE PERISCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- 0,80 € le ¼ d'heure,
- 3,10 € si goûter.

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS APRES-MIDI

- 11,80 € la ½ journée sans le repas,
- 17,30 € la ½ journée avec le repas.

Après débat et remarques le Conseil Municipal valide ces propositions applicables au 1/9/15.

Convention d'occupation temporaire du domaine public avec l'auto-école « DELTA »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'auto-école « DELTA » domiciliée Grand'Rue à Cruseilles souhaiterait occuper temporairement une partie du plateau du gymnase des Ébeaux dans le cadre du permis moto. Une

convention fixant les modalités de l'occupation sera donc établie du 1/7/15 au 31/10/15. Le Conseil Municipal autorise l'occupation de l'espace par « Delta auto-école » et fixe le montant mensuel de celle-ci à 100 €.

Journée et nuitée organisées dans le cadre de l'accueil de loisirs des vacances le 16 /7/15

Rémunération du personnel encadrant

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, la Commune organise le 16/7/15, au sein de l'une de ses structures, une journée et une nuitée pour des enfants âgés de 6 à 12 ans. Il y a lieu de fixer les modalités de rémunération des agents encadrants. Le Conseil Municipal décide de rémunérer les agents encadrant cette journée et nuitée sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 et fixe ainsi leurs modalités de rémunération en valorisant la journée et nuitée comme suit : soit 9 heures/jour et 3 heures/nuit.

Informations du Maire au Conseil Municipal

Projet de réhabilitation et d'extension du Bistrot des Ponts

Suite à la consultation lancée le 28/04/15 et à l'ouverture des plis, les entreprises retenues sont :

- Désamiantage - **RUDO** : 4 500 €
- Démolition/Maçonnerie - **3B CONSTRUCTION** : 92 714.80 €
- Charpente/Couverture/Bardage - **LP CHARPENTE** : 39 587.20 €
- Peinture extérieure - **ALPES PEINTURE** : 10 334.52 €
- Plâtrerie/Peinture intérieure - **SNPI** : 27 555 €
- Chape/Carrelage/Faïences - **SCM** : 2 972 €
- Revêtements sols souples/Parquets - **CONTIN** : 5 867.75 €
- Electricité/Chauffage - **GBM** : 27 557.25 €
- Plomberie VMC - **P2C ENERGIES** : 19 404.90 €

Deux consultations seront lancées dès juillet :

Pour les lots infructueux : Serrurerie et Menuiserie extérieure et intérieure
Pour un lot complémentaire : Sanitaires extérieurs

Constitution d'un groupement de commandes pour les travaux d'aménagements de la route du Noiret

Monsieur le Maire expose aux élus que la

CCPC souhaite réaliser des travaux de renforcement d'adduction en eau potable et de réfection des réseaux d'eaux pluviales le long de la route du Noiret. La commune projette elle aussi d'aménager un trottoir sur une partie de l'emprise géographique depuis la route de Fésigny jusqu'au carrefour de la route du Noiret et de la RD1201. Le SYANE est saisi au titre de l'enfouissement des réseaux électriques, télécommunication et de la réhabilitation et modernisation de l'éclairage public. Afin de rechercher les meilleures conditions financières, techniques et de délai de réalisation des travaux, il est proposé la mise en œuvre d'un groupement de commandes formalisé par une convention. Il est également proposé que la Communauté de Communes soit coordonnateur du groupement et d'élire un représentant et un suppléant pour la Commission d'appel

Membre : Daniel BOUCHET

Suppléant : Bernard DESBIOLLES

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble de ce dossier.

Informations diverses

Monsieur le Maire rappelle que la prochaine réunion du PLU aura lieu le 3/7/15 à 9h. Il évoque le calendrier prévisionnel de la révision :

- Présentation privée le 17/9/15,
- Arrêt du PLU le 5/11/15.

Par ailleurs, il précise que le PLU intercommunal n'a pas été approuvé, 5 communes l'ayant refusé.

Pascal TISSOT annonce deux départs dans le personnel de la Commune :

- Marie-Claire TROTTET a fait valoir ses droits à la retraite au 1/1/16,
- Didier GREA a demandé sa mutation.

Brigitte CARLIOZ informe du départ de l'école primaire publique de : Maurice ALLERA, directeur de l'école (retraite) et de six enseignants (retraite, mutation d'affectation).

Concernant le pylône du stade, **Michèle TRAON** informe que la convention avec la société France Pylônes Service (FSP) pour la mise à disposition des parcelles jouxtant le stade des Ébeaux a été résiliée. Même si l'échéance est au printemps 2017, les démarches sont en cours pour déplacer ce pylône et les antennes qu'il supporte avant ce délai, le futur emplacement devra respecter les contraintes techniques, environnementales et légales.

PUP : Projet Urbain Partenarial

Régulièrement, lors de vos lectures, en formations, dans notre vie quotidienne vous êtes confrontés aux abréviations, ou sigles aux acronymes ! Vous en rencontrez dans votre bulletin « Cruseilles Infos » et nous nous efforçons de les expliquer via l'encart intitulé KÉZAKO.

Au fil des pages de nos précédents bulletins, l'abréviation PUP est revenue plusieurs fois. Outre la signification des lettres **P = Projet, U = Urbain et P = Partenarial**, qu'est-ce qu'un PUP, à quoi sert-il, etc....?

Nous vous proposons en quelques lignes de vous expliquer ce qu'est un PROJET URBAIN PARTENARIAL.

Définition

Le PUP est une convention signée entre un ou plusieurs acteurs privés et une collectivité qui définit les modalités de participations financières de chacune des parties pour la réalisation d'une opération d'aménagement privée ayant un intérêt public ou nécessitant la réalisation préalable d'équipement public.

Quand est né le PUP ?

Article 43 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Il est retranscrit aux articles L. 332-11-3 et L. 332-11-4 du code de l'urbanisme.

Qu'est-ce qu'un PUP ?

C'est un outil de financement pour des opérations d'aménagement.

Comment se matérialise-t-il ?

Sous forme de convention.

A qui sert-il ?

Il permet aux communes ou aux EPCI (établissement publics de coopération intercommunale) de signer avec les propriétaires des terrains, les aménageurs ou les constructeurs, une convention fixant le programme des équipements publics à réaliser.

Qu'établit cette convention ? Que fixe-t-elle ?

Elle établit et fixe :

- La liste des équipements à financer,
- Le coût prévisionnel de chaque équipement,
- Le montant total prévisionnel des équipements prévus,
- Le ou les délais de réalisation,
- Le montant de la participation à la charge du constructeur ou aménageur,
- Le périmètre précis de la convention,
- Les modalités de paiement (tranches, délais, ...),
- La durée de l'exonération de la taxe d'aménagement,
- La durée de validité.

Quel est le champ d'application du PUP ?

La commune doit être dotée d'un PLU : le PUP s'appliquera

sur les zones « urbanisées (U) ou « à urbaniser » (AU) principalement.

Quelles sont les autorisations d'urbanisme concernées ?

- Les permis de construire
- Les permis d'aménager

Quels équipements publics sont concernés ?

Les équipements d'infrastructure :

- les réseaux humides : eau potable, eaux usées, eaux pluviales,
- les réseaux secs : électricité, fibre optique, télécom,
- les voiries, trottoirs,

Les équipements de superstructure :

- les écoles, le gymnase ...

La règle est que ces équipements publics doivent répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier dans le périmètre fixé par la convention.

Qui signe cette convention ?

1^{ère} partie : la personne à l'initiative de la création de l'aménagement : constructeur, aménageur, propriétaires

2^{ème} partie : une collectivité : une commune, un EPCI

Cette convention ne peut être signée que suite à une délibération du Conseil municipal et/ou de l'EPCI.

Quels sont les avantages et inconvénients d'un tel dispositif ?

Les avantages :

- Les collectivités n'ont plus le souci d'avancer les fonds pour les équipements publics,
- Une souplesse juridique et financière devient possible ainsi qu'une place importante à la négociation,
- Ce dispositif est idéal pour les petites opérations,
- Tous les acteurs s'impliquent donc un déroulement de chantier optimisé.

Les inconvénients :

- Plus les opérations sont complexes, plus la convention sera compliquée,
- La nécessité d'élaborer avec soin et rigueur ce document,
- La multiplication des acteurs avec la montée en puissance des intercommunalités.

Voici, volontairement simplifié et expliqué ce qu'est un PUP. A Cruseilles, deux PUP ont déjà été signés. Ils concernent les aménagements Route de l'Arthaz, Rte de l'Usine, secteur de la Molière ; Aménagements qui font suite aux permis de construire de la SCI RHONE II (Franco-Suisse) et SOGERIM. Ces PUP s'inscrivent déjà dans des PUP « complexes » car ils concernent 3 parties : Le constructeur, la Commune (les réseaux secs, voiries, trottoirs) et la CCPC (les réseaux humides, l'école).

Un petit mot sur les travaux

Beaucoup de travaux ont débuté sur notre Commune depuis quelques mois. Qu'ils soient ordonnés par la Commune de Cruseilles, par la CCPC ou le Conseil Départemental, ils concernent notre quotidien. Ils sont là pour remédier à certains problèmes ou insuffisances ou pour une mise aux normes et pour améliorer les infrastructures.

Des travaux d'envergure, route des Moulins entre mi juin et mi juillet



Objet : travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales.

Ce renforcement concerne la surverse du Lac des Dronières et les futurs logements route de l'Arthaz. Il convenait de poursuivre le réseau d'eaux pluviales en diamètre 1500.

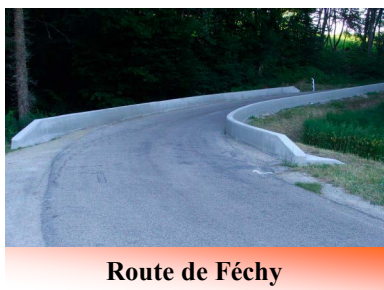
Entreprises : - Tech Hydro : bureau d'études,
- Entreprise Mithieux : travaux publics

Montant du marché initial : 186 130 € HT

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays de Cruseilles



Des travaux de sécurité, routes de Féchy et de Troinex



Route de Féchy

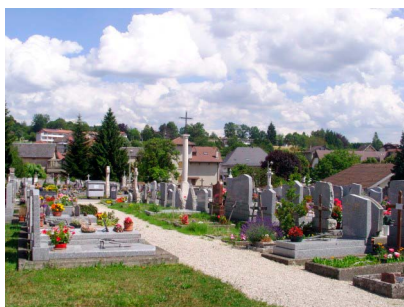
Route de Féchy : Le Conseil Départemental, gestionnaire de cette voirie, a édifié deux murets au lieu - dit « Fétoli » pour sécuriser le virage. Il est rappelé que le car scolaire utilise quotidiennement ce parcours.

Route de Troinex : Non loin de la MFR des Ébeaux, des coussins berlinois ont été créés pour ralentir la circulation des véhicules sur cette voie.



Route de Troinex

Le cimetière de Cruseilles



Les allées de l'ancien cimetière ont subi de nombreux affaissements et les eaux de ruissellement sont peu voire mal canalisées. Des travaux de traitement de ces eaux et une reprise des allées sont programmés pour être réalisés avant Toussaint. Ces derniers seront accompagnés d'un aménagement paysagé, de plantation, de réorganisation des zones de déchets et d'implantation d'un second point d'alimentation en eau. Le bureau d'études est **ALP VRD**.



Travaux de voirie et de branchements aux Ébeaux (vers les vestiaires du foot)

La CCPC a procédé au raccordement des réseaux humides du vestiaire du foot et a poursuivi la mise en séparatif des immeubles des Ébeaux. En fin de chantier, une couche d'enrobé est venue parfaire le carrefour. La Commune a réalisé dans le même temps le marquage au sol.

La signalétique

De nombreux équipements sont présents sur notre territoire ainsi que de nombreux commerces et services ; la signalétique mise en place actuellement est ancienne et ne valorise plus suffisamment le potentiel et la mise en valeur des équipements de Cruseilles. Le bureau d'étude **TRAJEO** travaille sur la réalisation d'une étude de signalisation et de signalétique sur notre commune afin de proposer aux usagers une signalisation routière efficace et réglementaire.

Les objectifs sont de :

- Promouvoir l'image et l'identification du territoire de Cruseilles,
- Mettre à disposition des usagers une signalétique claire et efficace,
- Intégrer la signalétique au paysage local,
- Assurer l'adaptabilité et la durabilité de la signalétique,
- Avoir une démarche pédagogique et concertée avec les partenaires,
- Avoir une démarche mesurée et optimisée,
- Optimiser les flux de circulation.

Un groupe de travail composé d'élus, du directeur des services techniques et de trois commerçants se réunit régulièrement pour avancer sur ce dossier.

Un petit mot sur les travaux

Travaux route du Noiret et de Fésigny

Des aménagements sont prévus dans le cadre des travaux de la Route du Noiret - du magasin Carrefour - et de la Route de Fésigny.

Ce sont des travaux de voirie, de réseaux secs et humides.

Les travaux d'aménagement du secteur du Noiret / Fésigny

sont scindés entre trois maîtrises d'ouvrages :

- Commune de Cruseilles : travaux de voirie
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles : travaux réseaux humides : eau potable et eaux pluviales
- Syane : travaux d'enfouissement des réseaux secs

Les travaux projetés

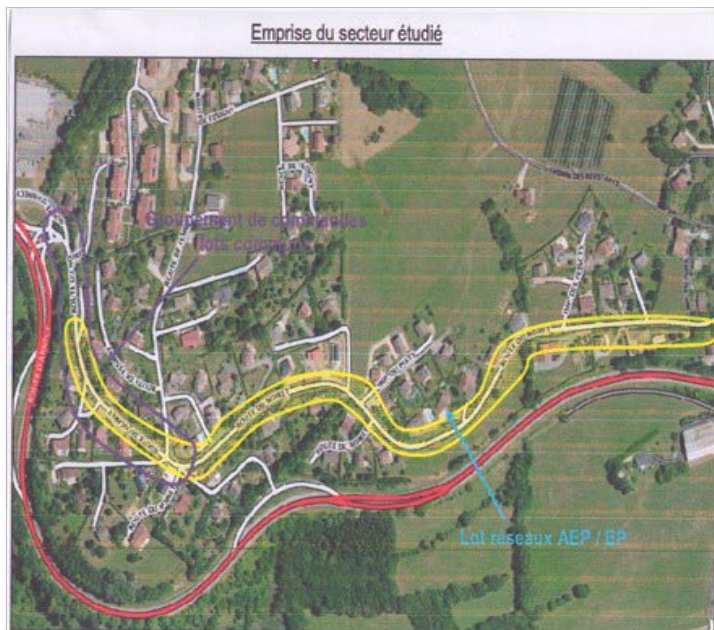
Le réseau d'eaux pluviales : Le projet consiste en la reprise du fossé existant par un busage Ø 300, pour l'élargissement de la voirie et la création d'un trottoir,

Alimentation en eau potable : Renouvellement de l'ensemble de la conduite d'adduction en eau potable existante en fonte Ø 100 mm et reprise de l'ensemble des branchements particuliers,

Les réseaux secs : A la charge de la Commune, ils seront réalisés par le Syane ; ils concernent l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom et l'installation d'éclairage public depuis le magasin Carrefour jusqu'à la Route de Fésigny,

Voirie : Reprise de la chaussée et aménagement du carrefour route de Fésigny.

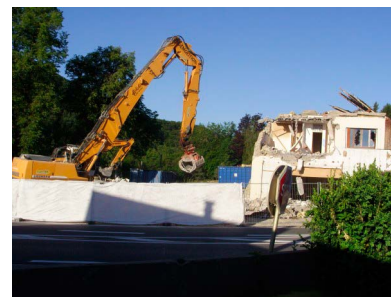
Le démarrage du chantier est prévu cet automne, le dossier d'appel d'offre a été lancé en juillet.



Démolition de l'Hôtel Charles Albert et de la Maison Cyr - Ouverture du Site



Fin juin, l'entreprise GAL, a procédé à la démolition de deux bâtiments situés à l'entrée du Site des Ponts de la Caille : l'Hôtel Charles Albert et la Maison Cyr.



Ce vendredi 3 juillet, ouverture officielle du Site organisée par le Département. Après une visite de part et d'autre des Ponts en présence de nombreuses personnalités, le Président Christian Monteil, les Conseillers Départementaux

Christelle Petex et Denis Duvernay, le député L.Tardy, le Sénateur J.C. Carle, Madame la Sous-Préfète, le Président d'Adelac, les Maires de Cruseilles et d'Allonzier, le Président de la CCPC.

Christelle Petex a eu l'honneur du coup de ciseaux lors du coup de ruban.

Avec les nouveaux accès et stationnements, les cheminements piétonniers - dont des sentiers pour personnes à mobilité réduite, l'esplanade, la mise en lumière des ponts, mais également la construction de trois belvédères offrant de nouvelles sensations et des points de vue inédits, le Département, la Commune de Cruseilles et la Commune d'Allonzier-la-Caille ont donné une dimension nouvelle à ce site remarquable.

Pour atténuer l'impact environnemental sur le paysage engendré par la réalisation de l'autoroute (A41) entre Annecy et Genève, des mesures compensatoires sous forme de subventions « **1% paysage et développement** », à verser par ADELAC, ont été instaurées. C'est dans ce cadre que le projet de mise en valeur du Site des ponts de la Caille a été défini, avec pour objectifs :

revaloriser les qualités paysagères du site, favoriser son attractivité et améliorer les conditions d'accès.

L'inauguration définitive aura lieu après la fin des travaux : réfection du bistrot des Ponts et création d'un giratoire pour l'accès au site.

L. Jacquemoud



... Informations ... Informations ... Informations ...

URBANISME : Dépôts de demandes d'urbanisme depuis le 1^{er} juin 2015

Les déclarations préalables

- **DOULS Christophe** - Les Follats :

Création d'un abri-voiture

- **BOURRIEL Yoann** - Route de Fésigny :

Pose d'une clôture

CARRILLAT Jean-Christophe - Route du Suet :

Modification d'ouverture

- **TISSOT Sylvie** - Route de Maconseil :

Rénovation d'un garage existant

- **LASCARI Francesco** - Grand'Rue :

Rénovation façade ancienne pizzeria

- **MANCA Sébastien** - Rue des Frênes :

Rénovation façade et abri de jardin

- **PERRIN Louis** - Route du Salève : Garage ouvert

- **LAFRAISE Aline** - Chemin des Moyettes :

Pose d'un velux

- **WEIBEL Frédéric** - Route de Troinex : Pose de velux

- **HUMBERT Jean-Pierre** - Les Goths : Clôture

- **PERRILLAT-COLLOMB Christophe** - Les Follats :

Véranda

Les permis de construire

- **HUMBERT Jean-Noël** - Chemin des Moyettes

Maison individuelle

- **KIRSCHNER Pascal** - Route de Fésigny

Véranda et pose de velux

- **JACQUET Yves** - Féchy :

Construction d'un auvent

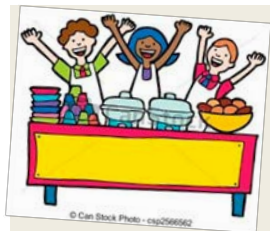
- **BROCHOIRE Cyrille** - Route du Suet :

Maison individuelle

- **HUNZIKER Nicole** - L'Abergement :

Rénovation et extension d'une maison existante

Un petit coin de nostalgie... et c'est reparti !



C'était la fin de l'année, les bancs et les cours étaient vides. Plus d'éclats de rire, de vélos roulant à toute allure ni de frimousses fatiguées dans les cours des écoles...

Tous partis en vacances, « enfin !! » disaient certains !

Pour nous, le centre de loisirs, ça ne faisait que commencer !!!

Nos animateurs super motivés proposaient à vos enfants de multiples

activités : jeux d'eau pour se rafraîchir, village de cabanes pour les aventuriers, jeux d'équipes

pour les combattifs, cuisine pour les gourmands et sieste à l'ombre d'un arbre pour les plus fatigués !

Parce que c'était leurs vacances, il fallait aussi improviser avec leurs envies !



Chaque semaine une sortie loisirs leur a été proposée : Piscine, accrobranche, découverte de la Turbine à Annecy, du sentier Land art à Chosal, Promenades avec des ânes au Salève et aux Dronières...

Et pour la première fois, cette année l'accueil de loisirs a eu le plaisir de proposer aux enfants des veillées avec nuitée!

Enfin, nous avons pris aussi un peu plus de temps avec vous parents !

Il y a eu des spectacles réalisés par vos enfants, un coin pour vous hydrater et un pour reprendre des forces.

Au menu: dégustation des petits plats préparés avec soins par vos jeunes ! Rien de tel pour finir votre journée bien chargée !

Animativement, *Karine FOLLEAS*

Nouvelle enseigne

Vous cherchez une assistante administrative ?

Marie-Sophie Nielsen,

vous propose ses services pour gérer vos tâches administratives.

Contact : **06 51 89 78 04** ou par courriel à l'adresse suivante :

secretariat.cruseilles@gmail.com



MFR des Ébeaux

Obtention du label
ECO RESPONSABLE



**Permanence des conseillers
Départementaux,**

Christelle Petex
et

Denis Duvernay,

**tous les 2^{èmes} Vendredis de
chaque mois**

de 17h30 à 18h30

au Pôle Social de Cruseilles,
87, route d'Annecy

... Informations ... Informations ... Informations ...

État civil

Mariages

Karine DURON et David REAGNO
le 13 juin 2015 à Épagny

Marine SCHALK et Guillaume TISSOT
le 27 juin 2015 à Cruseilles

Oksana KOSTINA et Rémi GARIN
le 11 juin 2015 à Cruseilles



Bienvenue

Tommy ROULLEAU le 02/05/2015 à METZ-TESSY
15 rue du Centre

Jeanne BESSON-MAGDELAINE le 19/05/2015 à METZ-TESSY
90 chemin du Creux

Kenza BELARBI le 29/05/2015 à METZ-TESSY
51 rue du Centre

Emma LETANOUX le 06/06/2015 à METZ-TESSY
91 place de l'Eglise

Marley CHARPENTIER le 13/06/2015 à METZ-TESSY
624 avenue des Ebeaux

Alix BOUCHET le 20/06/2015 à ANNECY
70 rue de la Charrière



Décès

Maria FIGUET née SAPPEY le 13/05/2015 à 89 ans

René BALDACCI le 17/05/2015 à 86 ans

Pierre RENAUD le 23/06/2015 à 94 ans



Arrivée et départs du personnel de la mairie

Didier GREA est arrivé à Cruseilles le 1^{er} mars 2011 sur le poste d'Agent de Maîtrise Principal, puis à compter du 1^{er} janvier 2015 est passé Technicien Territorial. Il a assuré la Direction des Services Techniques jusqu'au 30 août 2015. Début septembre, il rejoindra le personnel de la Mairie de REIGNIER .

Henri-Pierre BLACK-DIPANDA est arrivé au sein du personnel le 18 août 2014 en qualité d'Adjoint d'Animation, coordinateur des services enfance/jeunesse. Il a été un élément moteur et performant, très actif lors de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires. Il a souhaité quitter nos services le 30 juin 2015 .

Nous souhaitons à Didier et Henri-Pierre bonne chance dans leurs futurs postes professionnels et les remercions de l'ensemble du travail accompli pour notre Collectivité.

Karine GERVAZ a demandé une mise en disponibilité au 1^{er} septembre 2015. Elle est entrée au sein du personnel de la

Votre passeport

Pour votre passeport, achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Vous pouvez désormais l'acquérir en quelques clics et sans avoir à vous déplacer. Vous achetez votre timbre fiscal électronique depuis votre ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Pas besoin d'imprimante : il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande à la mairie, le numéro de votre timbre fiscal électronique qui vous sera envoyé, à votre choix, par courriel ou par SMS, après paiement en ligne sécurisé.

Le repas des aînés de Cruseilles

Rendez-vous samedi 3 octobre à 12h au restaurant scolaire des Ébeaux

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Mairie invitent à son traditionnel repas des Aînés les personnes âgées de 68 ans et plus, domiciliées ou nées à Cruseilles.

Pour une organisation efficace, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire avant **le 16 septembre 2015** auprès du secrétariat de la mairie, soit par téléphone au 04 50 32 10 33 soit par courriel : mairie@cruseilles.fr.

Le conjoint, qui ne remplit pas les conditions d'inscription (âge, domicile), pourra venir à ce repas moyennant une contribution financière. En cas d'empêchement, merci de bien vouloir en informer les secrétaires de Mairie, pour éviter toute commande inutile de repas.

Les membres du CCAS et du Conseil Municipal se réjouissent de vous accueillir pour partager cet instant convivial et tant attendu.

mairie le 1^{er} septembre 2008 en qualité d'adjoint d'animation 2^{ème} classe .

Réjane JULLEROT, 51 ans, originaire du Jura, mère de deux enfants, est fonctionnaire territoriale depuis 1984 au sein de cinq collectivités : département du Jura, ville de Paris, ville de Clermont Ferrand, ville de Belley et Communauté d'agglomération de Bourges. Depuis 2007, elle occupe les fonctions principales en Direction Générale. Elle a occupé le poste de Directrice générale adjointe des services de la Communauté d'agglomération de Bourges de 2010 à 2015 avant de rejoindre notre collectivité, ce 1^{er} juillet 2015. Ses expériences significatives sont : la conduite du changement, la réorganisation des services et de divers projets. Bienvenue à Réjane.

Directeur de la publication : Daniel BOUCHET

Rédacteur en chef : Fabienne BERTHOUD

Mise en page : Mairie de Cruseilles

Un petit retour sur les fêtes de la musique et du 13 juillet



Tout organisateur de manifestations qui ont lieu à l'extérieur espère une météo clémente ; ce fut le cas pour les deux fêtes qui se sont déroulées à Cruseilles à quelques semaines d'intervalle : la fête de la musique le 19 juin et la fête nationale le 13 juillet.

Grande effervescence pour **la fête de la musique ce 19 juin** grâce au travail de deux associations : le Comité des Fêtes et l'Union Commerciale du Pays de Cruseilles.



Côté animation, le Comité des Fêtes en chapeautant l'EMPC et le CODC a fait vibrer le cœur de Cruseilles : groupes musicaux locaux, démonstrations de zumba, street dance, pôle dance,

Côté dynamisme, l'Union Commerciale du Pays de Cruseilles alliée aux marchés nocturnes a su motiver ses troupes en accueillant la population venue nombreuse acheter, se restaurer, déguster des produits locaux ;

Quant aux services techniques de la Mairie, en obtenant la déviation de la Grand Rue ont sécurisé l'espace pour que les piétons puissent déambuler à leur guise et ainsi profiter sereinement de leur soirée.



Une toute autre agitation **ce lundi 13 juillet**, dès 19h30, dans les airs : les avions de l'IMAA ont survolé le Lac des Dronières et donné ainsi le top départ de **la fête nationale 2015**, suivis par les CAPTENS qui nous ont offert un show de voltige aérienne durant 20 minutes.

Les spectateurs déjà nombreux à cette heure-ci avaient les yeux rivés au ciel ! Tout naturellement, les associations présentes et volontaires à cette soirée, le Foot, le Tennis, l'Africain des Bornes, ont débuté leurs services de restauration et de buvette : à chacune sa spécialité.

L'organisation était signée par le Comité des Fêtes.

Puis, la musique s'est tue, pour laisser place à celle de l'Harmonie Cruseilles-

Le Châble, qui nous a offert quelques morceaux musicaux dès 22 heures. Le feu d'artifice offert par la Commune a embelli et embrasé de mille feux le lac dès 22h30, sur une musique de Vanessa Maé. Ensuite, comme le veut la tradition, le bal populaire était lancé, pour se terminer tard dans la nuit !



La contribution de chacune des associations présentes ce soir là sur le site a participé à la réussite de cette manifestation. De plus, la Commune a su penser aux plus jeunes en leur offrant un lampion pour le défilé de l'harmonie, aux plus âgés et aux personnes à mobilité réduite en leur installant une centaine de chaises pour regarder confortablement le feu d'artifice.

*Pour ces deux soirées, un grand BRAVO à l' Union Commerciale du Pays de Cruseilles, au Football Club, au Club Omnisport de Cruseilles, au Tennis, à l'École de Musique du Pays de Cruseilles, aux Africains des Bornes !
Un grand MERCI au Comité des Fêtes, pour avoir coordonné les associations et proposé le meeting aérien !
Notre meilleure récompense : Vous Tous, venus très nombreux lors de ces festivités.*

La balle ô Lac

Afin d'éviter tout problème de gestion et de clarifier les responsabilités respectives, la Municipalité a rappelé à l'association « Tennis Club de Cruseilles » que le bâtiment jouxtant les courts de tennis, propriété de la Commune, est mis à disposition du club aux fins exclusives de vestiaires et de club house. L'association « Tennis Club de Cruseilles » pourra donc l'utiliser pour la vente de boisson relevant de la catégorie 1 et 2 lors de manifestations sportives telles que tournois, rencontres entre clubs ... Par contre, l'utilisation qui a pu en être faite par le passé pour de la petite restauration et de la vente au public de boissons alcoolisées n'est plus tolérée. En effet, les locaux ne sont ni adaptés à cet usage, ni conformes aux normes à respecter et les autorisations administratives réglementaires inexistantes et impossible à obtenir en l'état.

... Informations ... Informations ... Informations ...



Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Publique

**BROCANTE
VIDE GRENIER**
**Dimanche 06
Septembre 2015**

Entrée libre de 8h30 à 17h30.
Stands Professionnels et Particuliers
Buvette, restaurants, crêpes, frites, hot-dogs
Renseignements :
APE : 06-41-70-56-38

Comme chaque année au mois de septembre, l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Cruseilles organise le **Vi-de-Grenier/Brocante : cette année la 20^e édition a lieu le Dimanche 6 Septembre de 8h30 à 17h30.**

Avec ces 380 stands, le vide grenier s'étend du Corbet au Rond point de la Maison de Retraite, de la Place de l'Eglise à la Place du Monu-

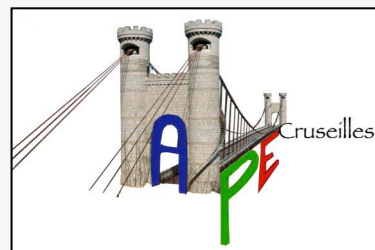


ment en passant par la Mairie et, **sous réserve de l'accord des services gestionnaires de la voirie s'installe exceptionnellement dans la Grand'Rue !**

Il attire des exposants professionnels de la Brocante et particuliers de plusieurs départements alentours et aussi de très nombreux visiteurs.

Visiteurs ! Vous trouverez forcément votre bonheur (jouets, vêtements, livres, vaisselle...). Vous pourrez profiter également des **buvettes, restaurants et nombreux stands de petite restauration** dont celui de l'APE où nous vous attendrons avec crêpes et barbe-à-papa. Pour cette journée exceptionnelle, de nombreux commerçants de Cruseilles seront ouverts pour vous accueillir !

Différentes sorties pédagogiques et sportives des 15 classes de maternelle et élémentaire sont tout ou partie financées grâce aux subventions et aux différentes manifestations organisées par l'APE (*le loto en mars, le thé dansant en mai, des ventes à l'emporter au niveau de l'école et bien entendu le vide-grenier*).



SYANE : Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique

CCPC : Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

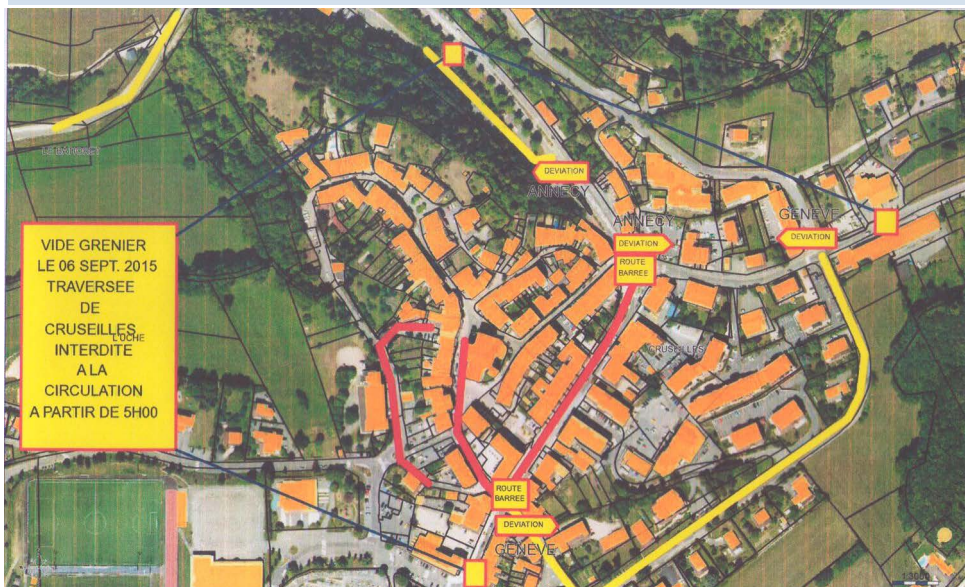
PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

UCPC : Union Commerciale du Pays de Cruseilles

CODC : Club Omnisport De Cruseilles

EMPC : École de Musique du Pays de Cruseilles

APE : Vide Grenier : A l'heure où nous imprimons, la déviation n'est pas encore accordée par les services gestionnaires de la voirie.



Le 24 octobre prochain, l'association Action Togo'lait organise son deuxième repas musical avec Mick Rustik Quatuor

Quand solidarité rime avec convivialité. Pour la deuxième année, nous vous invitons à partager un moment festif pour soutenir Action Togo'Lait.

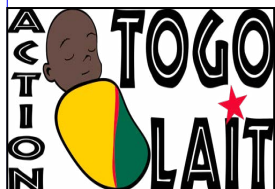
L'association, dont le but est de lutter contre la malnutrition précoce au Togo, continue de créer des liens et de soutenir des initiatives existantes. Nous avons un contrat de partenariat avec une ONG locale bien implantée dans la région de Kpalimé, qui suit actuellement 29 enfants.

L'action s'oriente vers :

- ◇ la réhabilitation nutritionnelle des nourrissons par le soutien à l'allaitement avant de donner du lait de substitution,
- ◇ la sensibilisation et l'éducation à la nutrition pour les femmes avec la création d'un café nutritionnel,
- ◇ le renforcement des capacités économiques des femmes avec l'octroi de microcrédits.

Le repas aura lieu à la salle annexe du gymnase des Ébeaux à Cruseilles, dès 19 heures 30. Les bénéficiaires de la soirée seront intégralement investis au Togo. Le billet d'entrée est de 20 euros par adulte et 10 euros par enfant.

Réservation au 06 89 36 10 06 - La Présidente, Françoise Buttard - www.togo-lait.org - Pour Action Togo'lait - facebook : action togolait



... Informations ... Informations ... Informations ...

Les écoles en fête !

Ce samedi 26 juin, les écoles primaires publiques et privées ont fait la fête face à un public venu nombreux applaudir les spectacles, les chants ... proposés par les enfants. Ce fut aussi l'occasion de remercier certains enseignants qui quittaient leur établissement.



École primaire publique



École primaire privée

Localement en juillet, la fête du Noiret et le fête de l'Usse.

Une bonne tablée au Noiret !



Au Noiret, tous les deux ans c'est maintenant une tradition depuis une trentaine d'années, les habitants du Noiret sont invités à passer la journée ensemble. Cette année, c'était la première fois que la fête se déroulait sur la place depuis que celle-ci a été refaite à neuf. Martine, Monique et Marie Thérèse (Tété) avaient pris en main l'organisation. Environ quatre vingt personnes s'étaient inscrites pour un repas convivial sous chapiteau, ce qui

a permis de faire connaissance avec les nouveaux habitants présents, mais aussi d'évoquer le souvenir des anciens avec une pensée pour Maurice Humbert, cheville ouvrière de cette fête. Le maire Daniel Bouchet et ses adjoints sont venus prendre l'apéritif avec les habitants du village. Ce 18 juillet, fête de l'Usse, orchestrée par les jeunes des villages bordant la rivière des Usse. Lieu idéal pour échanger entre voisins et passer un agréable moment !

De belles initiatives dans nos hameaux !

Un chaudron au bord des Usse !



Le lac des Dronières bercé par les différentes musiques du concert de fin d'année de

L'École de Musique du Pays de Cruseilles.

Agréable moment musical !



Un groupe de musiciens - La présidente de l'EMPC et André VESIN, vice-président de la CCPC (tourisme).

Portrait | Une étoile montante au club planeur Léman-mont-Blanc à Habère-Poche **Lucas Delobel, un jeune pilote sélectionné en équipe de France**



C'est à la fois passion et maîtrise. C'est aussi une technique et une rigueur. Le vol à voile est un sport qui prouve la maîtrise de soi et de son matériel. Lucas Delobel, 21 ans, est sélectionné en équipe de France pour participer au championnat de France junior à Vichy en août 2014. Lucas a commencé le vol à voile à 14 ans, à l'école de pilotage planeur Léman-Mont-Blanc, accompagné d'un instructeur dans une machine à double commande.

Témoignage d'un sportif de haut niveau en vol à voile

Je m'appelle Lucas Delobel, j'ai 21 ans, j'habite à Cruseilles depuis 2007 et je suis actuellement étudiant ingénieur à Polytech Annecy Chambéry en formation « matériaux composites » sur le site de Chambéry.

En parallèle de mes études, je pratique depuis maintenant sept ans le vol à voile, ou plus communément connu sous le terme de planeur au club Planeur Léman-Mont-Blanc qui est le seul club de Haute-Savoie. Comme les parapentes, nous nous servons d'ascendances thermiques créées par l'échauffement du sol par le soleil pour prendre de la hauteur puis planer jusqu'à une nouvelle ascendance pour rester en l'air et parcourir de la distance. Comme vous l'avez donc compris, la nature est notre énergie et l'altitude notre autonomie. De cette manière, nous pouvons réaliser des vols jusqu'à 10h dans la même journée et parcourir des centaines de kilomètres en un seul vol.

Ce sport à maturité tardive peut se débiter à l'âge de 14 ans dans un club de formation pour apprendre à piloter ces aéronefs. L'apprentissage est plus au moins rapide selon les personnes mais en moyenne, pour des jeunes, il est possible d'obtenir le brevet de pilote en une année.

Véritable sport de passion, le vol à voile m'apporte des sensations grisantes de liberté, d'autonomie et de compétitivité. Chaque vol en solo n'est pas anodin, c'est une remise en question personnelle perpétuelle, la volonté d'optimiser les trajectoires pour aller plus vite, la stratégie, mais aussi être en communion avec la nature en se servant de ses éléments qu'elle nous fournit pour réussir à se déplacer.

Grand compétiteur dans l'âme et ancien sportif de haut niveau en tennis de table à Cruseilles, il était inenvisageable pour moi de ne pas réaliser cette activité en compétition. J'ai alors découvert et commencé la compétition pour la première fois dans les Alpes du sud en 2011 dans un championnat régional. En terminant à la première place, cela m'a encouragé à continuer dans cette voie.

En planeur, l'expérience vient en volant, voler, voler et encore voler pour permettre d'engranger les « heures de vols ». Mais en compétition deux aspects supplémentaires apparaissent : la tactique et la stratégie de vol.

Le fonctionnement d'une compétition est simple : un circuit par jour commun pour tous les concurrents, une météo équivalente et celui qui le réalise en validant toutes les balises GPS l'emporte, c'est la course ! Pour des raisons pratiques, un championnat dure en moyenne de 6 à 12 jours.

Mes récents bons résultats en 2014 (3^{ème} au championnat de France Junior à Vichy, 3^{ème} au championnat de France Senior à Vinon-sur-Verdon et 1^{er} au championnat régional junior) m'ont permis d'être sélectionné et d'intégrer l'équipe de France de vol à voile. Cette sélection va me permettre de participer au championnat d'Europe senior à Rieti en Italie en Août 2015 et peut être au championnat du monde junior en Australie en Décembre prochain.

Cette sélection est une véritable consécration pour moi et l'aboutissement de plusieurs objectifs qui tournaient en rond dans mon esprit depuis plusieurs années. Il faudra maintenant beaucoup m'entraîner pour être à la hauteur des futurs championnats et maintenant essayer de performer au rang international.

Le vol à voile en image ?

The gliding soul 2014 (ma vidéo de la saison 2014)
<https://www.youtube.com/watch?v=egBWcpthuMw>



Tribune libre

En cette période estivale, malgré un ciel limpide, la transparence promise par la nouvelle équipe municipale demeure bien opaque. La révision du PLU, dans laquelle trop peu de conseillers ont décidé de s'impliquer, se fait en parfaite iniquité en privilégiant certains intérêts personnels au détriment d'une logique de territoire, et ce malgré nos contestations. Concernant le privé scolaire, la municipalité a choisi d'augmenter les tarifs de 25 % pour combler un déficit important jusqu'alors quasiment inexistant, plutôt que d'agir sur les causes pourtant bien identifiées dues à une mauvaise gestion du service. Le projet de gymnase, auquel nous ne sommes pas du tout associés semble s'orienter vers un gymnase « au rabais » alors que cette équipe s'était engagée à poursuivre le projet de l'ancienne municipalité tandis que nous propositions avec lucidité une solution intermédiaire. Des promesses électorales à la réalité de la gestion municipale, le décalage est difficile à accepter ... Bonne fin d'été !

Pour Cruseilles Autrement, Sylvie MERMILLOD et Cédric DECHOSAL

Que se passe-t-il à Cruseilles ?



Aux Dronières

Dimanche 20 septembre : Concours de la société de Pêche organisé par Les Eaux closes,

Dimanche 4 octobre : Fête du Boudin organisé par les Eaux Closes.

Au chef-lieu

Samedi 5 septembre : Forum des associations au gymnase organisé par le Comité des Fêtes,

Dimanche 6 septembre : Vide grenier organisé par l'APE,

Dimanche 12 septembre : Journée départementale des Assistants Maternels au gymnase,

Samedi 3 octobre : Repas des aînés au Restaurant scolaire du Collège,

Samedi 10 octobre : Repas du Ski Club au gymnase,

Dimanche 11 octobre : Repas annuel de l'ADMR au Restaurant scolaire du Collège,

Samedi 17 octobre : Assemblée Générale des Anciens Maires, salle annexe du gymnase,

Samedi 17 octobre : Conférence

« Le Royaume Partagé » à l'Auditorium du Collège,

Lundi 19 octobre : Don du sang de 16h à 19h au gymnase,

Samedi 24 octobre : Bourse au skis au gymnase,

Samedi 24 octobre : Repas dansant organisé par l'association Action TogoLait au gymnase,

Samedi 24 octobre : Visite guidée de la ville de Lausanne et du musée Olympique (toute la journée) organisée par Cruseilles en marche,

Dimanche 25 octobre : Repas des AFN au gymnase,

Samedi 31 octobre : Bourse aux Jouets au gymnase.

A Deyrier

Dimanche 6 septembre : Fête du pain, organisée par l'Amicale de Deyrier.

Et tous les jeudis matins, le marché place de l'Église !

Projection
samedi 17 octobre dès 15h
à l'auditorium du Collège
L. Armand du film :
LE ROYAUME PARTAGÉ
conté par Clotilde Courau



Votre avis nous intéresse

Refonte du site internet de la Commune.

Nous souhaitons un support de communication qui vous sera utile.

Quelles sont vos suggestions ?

.....

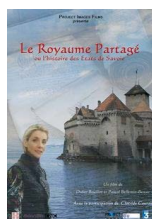
.....

.....

.....

.....

Merci de retourner ce coupon – réponse en mairie (mairie@cruseilles.fr, ou dépôt dans la boîte postale).



Dans le cadre d'un projet sur le changement climatique, le collège de Cruseilles vous propose le **vendredi 13 novembre 2015 à 20h30** un spectacle audiovisuel gratuit d'Hubert Reeves réalisé et animé par son fils Benoît Reeves.

Ce spectacle intitulé "Astronomie et écologie" comporte deux parties : dans la première, nous découvrons comment notre existence est le résultat d'une longue histoire, dont le premier chapitre s'appelle le Big-bang, dans la seconde, il nous montre des signaux écologiques préoccupants. Ce film sera suivi d'un débat avec Benoît Reeves.

Un spectacle gratuit intitulé "l'univers au fil de l'eau" sera proposé la veille, par la ville d'Annecy, le jeudi 12 novembre 2015 à 20h30 à la salle Pierre Lamy

<http://www.hubertreeves.info/spectacles/>